

2021-2022

Rapport d'orientation ANVP



Liminaire

Le rapport d'orientation 2021-2022 représente la première étape de réalisation du plan stratégique 2021-2025.

Il s'inscrit dans un contexte marqué depuis le printemps 2020 par la pandémie et les contraintes fortes qui pèsent sur la visite aux personnes détenues, la visite-accompagnement en milieu ouvert et les rencontres et formations entre adhérents.

Les principaux axes retenus sont :

- Renforcer les réseaux
- Intensifier notre présence auprès des PPSMJ
- Témoigner et communiquer,
- Développer nos capacités au service de nos missions.

Renforcer le réseau

Le recrutement

Les événements 2020 ont profondément maqué l'ANVP.

Des visiteurs ont cessé les visites du fait des risques sanitaires et des contraintes induites par les mesures sanitaires. Certains d'entre eux ne reprendront pas les visites.

Par ailleurs, 2020 aura vu la décision de passer l'accompagnement « hors les murs » de sa phase expérimentale à sa phase de de fonctionnement nominal.

C'est pour ces raisons que nous devons **recruter de nouveaux visiteurs pour assurer une présence suffisante** dans tous les établissements pénitentiaires où cela est utile et des visiteurs accompagnants pour les équipes qui vont démarrer en 2021 et 2022 l'accompagnement en milieu ouvert.

Cette action sera structurée autour de

- la mise en œuvre d'un **processus de recrutement** fruit des travaux en cours d'aboutissement de la Commission Recrutement ;
- la mise en place d'un processus de **pilotage des recrutements et de l'obtention des agréments** reliant le local, le régional et le national, pour répondre au mieux aux attentes des candidats comme aux besoins de l'ANVP.

La formation

Pour que tous les visiteurs et visiteurs accompagnants soient en mesure d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions et conformément aux principes déontologiques de l'ANVP, la formation est un axe fondamental.

L'ANVP se doit d'adapter la formation d'une part aux attentes de ses membres, et d'autre part aux techniques nouvelles disponibles, comme la visio-conférence et l'e-learning, en particulier pour les formations non comportementales dont le but est d'acquérir des connaissances.

2021-2022 sera l'occasion **d'intensifier l'offre de formation** :

- en mettant en œuvre le nouveau dispositif de **formation de base** comprenant notamment « *Environnement du visiteur* » et « *Ecoute et accompagnement* » ;
- en construisant plusieurs formations parmi les plus demandées et en déterminant les formations qui pourront être dispensée en distanciel (formes à définir, vidéo, e-learning, webinaire...), de démarrer une **expérimentation** sur ces modes de formation.

L'animation du réseau

En 2020, la crise du COVID n'a pas favorisé le rapprochement des membres de l'ANVP, même si des initiatives nombreuses ont permis de maintenir les liens.

Il est important à ce stade de resserrer les liens entre tous les membres de l'ANVP, des instances dirigeantes aux membres en passant par les responsables régionaux et locaux.

Cela pourra devenir effectif est à travers :

- un **pilotage** organisé des différents sujets partagés à tous les niveaux de l'association ;
- une **communication interne** montante et descendante renforcée
- Le **renforcement des interactions** entre les sections, les DIR et le bureau, et une assistance apportée par le national aux initiatives locales, la structuration des équipes régionales....

Intensifier notre présence auprès de PPSMJ

Le milieu fermé

L'ANVP est actuellement présente dans 80% des établissements pénitentiaires, certains d'entre eux, bien que comptant de nombreux détenus n'ont pas de visiteurs ANVP. L'objectif 2021-2022 sera d'ouvrir notre présence dans plusieurs établissements dans lesquels l'association n'est pas représentée actuellement.

Cet axe sera servi par un **pilotage des recrutements appuyé sur des tableaux de bord** permettant

- de **cibler** les établissements prioritaires
- de suivre l'évolution de notre **pénétration** et de décider des actions à mener.

Le milieu ouvert

Les expérimentations ont montré l'intérêt de notre action en milieu ouvert. Pour aider un maximum de PPSMJ, il est nécessaire que des groupes « Hors les murs » se mettent en place progressivement sur tout le territoire.

Un des objectifs 2021-2022 sera **d'augmenter significativement le nombre de groupes et de visiteurs accompagnants** opérationnels à travers

- des prises de contact des **DIR auprès des DIPPR**, ainsi que des sollicitations des **DSPIP et SPIP milieu ouvert**,
- une animation des groupes par l'**équipe nationale de soutien** regroupant les sachants ANVP expérimentés en milieu ouvert, actuellement faisant partie de la Commission Hors les Murs.
- Des actions pilotes visant à développer rapidement l'activité là où les conditions sont les plus favorables

Les mineurs

Certaines expériences localisées ont prouvé l'intérêt de notre action auprès des mineurs.

Une démarche visant à un élargissement de notre présence auprès des mineurs sera initiée et des **contacts seront noués avec la PJJ** dans le but, à terme, de disposer d'une **convention** pour intervenir auprès de ce public.

Témoigner et communiquer

L'ANVP est un observateur de la situation des PPSMJ sans égal qui se doit d'en faire profiter tous les acteurs de la société.

2021-2022 initiera :

- une **démarche structurée de collecte de l'information** :
 - afin de témoigner au plan local comme national sur les sujets qui nous tiennent à cœur,
 - afin de mieux nous faire connaître et reconnaître du grand public comme des autorités compétentes comme le Ministère de la Justice et les parlementaires ;
- une **stratégie de communication** élaborée sur la base des informations collectées ;
- une amplification de nos **relations presse** sur la base de la stratégie de communication,= ;
- l'identification des sujets que nous devons discuter avec la DAP pour faciliter l'exercice de nos missions, ainsi que les instances locales et régionales auxquelles l'ANVP devrait participer

Développer nos capacités au service de nos missions

Depuis toujours, l'ANVP est une association frugale, qualité bien identifiée par le label Ideas. Cependant, pour assurer nos missions dans des conditions optimales et notamment pour être en mesure de financer les salariés nécessaires à notre fonctionnement, une augmentation de nos sources de financement est nécessaire. La bonne répartition des ressources entre le siège et les régions est un corollaire également nécessaire.

2021-2022 devra :

- lancer de nouveaux modes de financement notamment en **recherchant systématiquement des financements publics comme privés** ;
- revisiter les processus budgétaires, ainsi que les règles internes de **répartition des ressources**.

Conclusion

Les présentes orientations seront déclinées par le nouveau CA en plan d'actions structuré et hiérarchisé, avec des objectifs précis, des horizons temporels maîtrisables, des ressources identifiées, des modalités d'actions précisées, afin de nous donner les meilleures chances d'atteindre nos objectifs à court, moyen et long terme.

Paris, le 12 mai 2021

Xavier Denecker
Président

